



*Les ostéos du cœur*

## **Les Ostéos du cœur : des ostéopathes à la rencontre de ceux qui ont en ont le plus besoin !**

Tous les Ostéos du cœur :

- disposent du droit d'user du titre d'ostéopathe (Décret n° 2014-1505 du 12 décembre 2014)
- ont une assurance en Responsabilité Civile Professionnelle (Loi du n° 2014-201 du 24 février 2014)

Ils choisissent de pouvoir intervenir bénévolement dans des structures telles que :

- la Croix-rouge de Nice,
- les Restos du cœur de Cagnes sur mer,
- la Croix-rouge d'Antibes
- le Point Ecoute Santé de Valbonne...

Ils peuvent aussi recevoir gracieusement dans leur cabinet des patients envoyés par des associations ou dans le cadre d'actions de solidarités en cas de situations particulières (catastrophes, attentats...)

Vous souhaitez nous rejoindre, merci de faire parvenir à notre secrétaire Ophélie Poirier :

- votre bulletin d'adhésion dûment complété et signé par vos soins,
- une copie de votre attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle,
- une copie du document de l'ARS ou de la DDASS avec votre n° ADELI,
- une copie de votre diplôme,
- une photo (facultatif, pour notre communication)

par mail à [secretariat@osteosducoeur.fr](mailto:secretariat@osteosducoeur.fr) ou à l'adresse suivante :

Le Minerve  
42 avenue Foch  
06140 Vence

D'avance merci et à bientôt.



*Les ostéos du cœur*

## Bulletin d'adhésion à l'association Les Ostéos du cœur

NOM :

Prénom :

Date de naissance :    /    /

Mobile :

E-mail :

@

Etablissement de formation :

Année du diplôme :

Numéro ADELI :

Année de déclaration à URSSAF en tant qu'ostéopathe :

J'atteste être à jour de mon assurance Responsabilité Civile Professionnelle

Assureur :

Adresse cabinet :

Code postal :

Commune :

Adresse 2ème cabinet :

Code postal :

Commune :

Adresse domicile :

Code postal :

Commune :

Date :    /    / 20

Signature